

Question de Mme Kattrin Jadin au ministre de la Justice sur "la prison de Verviers" (n° 3230)

11.01 **Kattrin Jadin** (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, j'ai pu découvrir votre Plan Justice, dans lequel j'ai trouvé de bonnes choses. L'une d'elles m'a particulièrement réjouie, c'est la nouvelle concernant le Masterplan III et ce qui concerne la prison de Verviers. J'ai déjà eu l'occasion de vous interpellier quant à cette dernière et de vous expliquer son importance pour l'arrondissement judiciaire d'Eupen, mais aussi la région de Verviers. Pouvez-vous m'en dire plus à ce sujet? Verviers retrouvera-t-elle une prison avec le même nombre de détenus? Je pense que c'est ce qui avait été préconisé par votre prédécesseur. Allons-nous vers une rénovation ou une nouvelle construction? Le bâtiment étant insalubre, j'espère qu'il s'agira de cette dernière possibilité.

11.02 **Koen Geens**, ministre: La prison de Verviers, madame Jadin, est déjà fermée depuis un certain temps. Une rénovation n'est plus à l'ordre du jour, la destruction de la prison ayant été décidée et étant en cours. Le projet de Verviers fait partie de l'exercice qui est mené à l'égard de l'adaptation du masterplan. Je me réfère au Plan Justice point IV.1.4.1 "Modernisation de l'infrastructure pénitentiaire", où je précise que le masterplan existant sera adapté afin de soumettre, pour approbation, un Masterplan III adapté d'ici l'été 2015. Ce ne sera qu'ensuite que les détails des projets possibles dans le cadre de ce plan pourront être communiqués. Le Plan Justice donne déjà une impulsion considérable aux projets et aux principes qui y seront intégrés, avec toute l'attention voulue à la différenciation, aux formes plus réduites et autrement sécurisées de la détention, ainsi qu'aux projets pour les internés.

11.03 **Kattrin Jadin** (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie. Veuillez m'excuser de vous avoir fourni une question imparfaite. Pour rappel, la réforme du paysage judiciaire a prévu une prison par arrondissement judiciaire. Celui d'Eupen, par exemple, n'a pas de prison sur son territoire. Je ne pense pas que la demande soit d'en avoir une dans la mesure où la priorité est donnée à la reconstruction d'une prison sur le site de l'ancienne prison de Verviers. Cet argument n'est donc pas inintéressant. Par ailleurs, les infrastructures liégeoises consacrées à l'internement sont proches de la surpopulation – M. le président ne va pas me contredire – et connaît ses limites en matière d'extension.

Le **président**: Je ne vous contredirai pas!

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*